

doivent être fixés ; mais la règle à suivre est de les établir en sorte que, d'une part, le plus grand nombre possible de personnes profitent de la Société et que, d'autre part, il puisse leur être promis des avantages sérieux.

Le meilleur moyen, croyons-nous, en même temps que le plus juste, serait de fixer la contribution selon l'âge des Sociétaires au moment de leur entrée. Ce système paraît recommandable en ce qu'il a pour conséquence d'attirer des personnes plus jeunes dans la Société, en leur faisant un avantage sensible. Le seul inconvénient est de compliquer un peu la comptabilité et de rendre plus difficile le contrôle des opérations ; mais il doit être surtout apprécié pour cette considération que là où la contribution est uniforme, la personne qui entre à 44 ans, par exemple, après huit ans de présence dans l'association, se trouve avoir un droit égal à celui du Sociétaire qui, entré à 20 ans, aura payé plus de trois fois la même somme. Remarquons en outre que le Sociétaire de 44 ans apporte à la Société bien plus de chances de maladies et de dépenses immédiates que le jeune homme de 20 ans—chances mauvaises qui sont bien loin de compenser les différences dans le prix d'admission.

D'après nous, l'uniformité de la contribution a pour conséquence d'écarter les jeunes gens des Sociétés de Secours Mutuel. Le calcul que nous venons d'établir est facile et chacun, l'ayant fait à son tour, préfère attendre le moment où, avec un sacrifice moindre, il obtiendra le même résultat. Il est certain que, pour un homme jeune robuste et que la maladie n'a pas encore atteint, les secours dont il croit, à tort assurément, n'avoir jamais besoin ont, pour eux, beaucoup moins d'importance si on les leur fait payer en compensation pour leurs voisins.

L'économie et la prévoyance doivent, pour entrer dans les mœurs de nos populations, offrir des avantages sensibles et, dans ce but, il faut qu'il y ait une différence—au profit de ceux qui commencent de bonne heure à les mettre en pratique. Le système suivi d'une contribution uniforme n'a pas, ainsi que nous croyons l'avoir démontré, cette conséquence désirable.

Achetez vos poêles de cuisine chez L. G. Bédard.

Achetez vos charrues chez L. G. Bédard.

Besogne qui plaît est à demi faite

Il en est du travail comme de la vertu. Dans l'une et dans l'autre carrière, les premiers pas sont rudes. Mais, pour peu qu'on y mette du courage et de la persévérance, on s'y fait. Pénibles d'abord, les efforts deviennent peu à peu faciles, agréables même.

Celui qui, enfant, détestait l'étude, le voici adolescent, laborieux. Homme fait, non seulement il travaille volontiers ; mais il n'a pas de plus grande joie que d'exercer ses membres ou son esprit. Il travaille comme disent les Italiens, *con amore*, avec amour.

Du moins, tel est l'heureux sort de plusieurs.

Il en est d'autres, en plus grand nombre peut-être, qui, toute leur vie, détestent le travail. Ils ont une profession, il le faut bien, car il faut manger. Mais cette profession, ils l'ont en horreur ; ils en accomplissent les devoirs avec répugnance et comme en rechignant. Ils n'aspirent qu'à l'âge heureux où, prenant leur retraite, ils pourront se livrer aux douceurs du *farniente*.

D'où vient que les uns sont laborieux et heureux—autant que le comportent les conditions de l'humanité ;—les autres paresseux et misérables ?

D'où vient cela ? Ou plutôt : De qui cela vient-il ?

Notre proverbe le dit : Besogne qui plaît est à demi faite.

Donc, les parents, quand ils choisissent une profession pour leurs enfants, doivent toujours étudier la vocation de ceux-ci, c'est-à-dire le plus ou moins d'aptitudes qu'ils ont pour tel ou tel genre d'occupation.

Ne faites pas un employé de cet enfant turbulent qui a besoin de mouvement et d'activité. Ne dirigez pas vers le monde ceux qui sont appelés à servir directement—dans le sacerdoce ou la vie religieuse—Dieu, l'Eglise et les pauvres.

Besogne qui plaît est à demi faite C'est encore une explication de la belle parole de saint Augustin : *Ama et fac quid vis* (Aimez et faites ce que vous voudrez).

Si j'aime ma profession, je m'y livrerai avec ardeur. J'en aimerai, non seulement les douceurs mais presque les rigueurs et les épreuves. Comme, lorsqu'on aime une personne, on supporte, on est presque tenté d'aimer jusqu'à ses défauts.

Eh bien ! j'aimerai naturellement ma profession si, dans le choix que mes parents en ont